

Mise en route

Tableau 1 : Description du clavier

Légende	Description
1	Touche de désarmement
2	Touche d'armement partiel
3	Touche d'armement total
4	Touche d'activation PGM
5	Sélection de la partition
6	Touche de fonction
7	Touche d'armement instantané
8	Touche État/Annuler
9	Alerte urgence médicale
10	Alerte incendie
11	Alarme panique
12	Voyant lumineux
13	Lecteur de badge
14	Support de fixation
15	Aimant d'autoprotection
16	Vis de verrouillage
17	Compartiment de la pile
18	Étiquette du produit

Figure 1 : Description du clavier

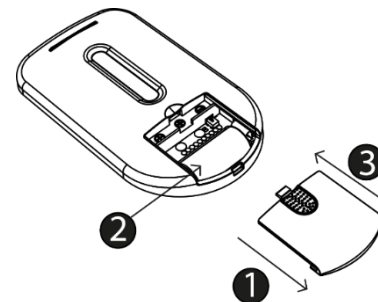
Insertion de la pile

Attention ! Risque d'explosion si vous remplacez la pile par une pile de type incorrect.

Figure 2 : Insertion de la pile

- 1 Ouvrez le cache du compartiment de la pile.
- 2 Insérez la pile en prêtant attention à la polarité.
- 3 Refermez le cache.

Avertissement ! Mettez les piles usagées au rebut en suivant les instructions du fabricant et conformément aux règles et réglementations locales.



Enregistrement du clavier auprès de la centrale

- 1 Accédez au menu **Installateur** et sélectionnez **02: ZONES/PERIF.**
- 2 Sélectionnez **AJOUT NOUV PERIF.**
- 3 Appuyez sur la touche **Fonction** du clavier jusqu'à ce que le voyant lumineux s'allume en jaune.
La centrale affiche, par exemple, **PERIF ENREGISTRE CDx:CLAVIER PROX ID No. xxx-xxxx.**
Vous pouvez également saisir les chiffres d'identification du périphérique **xxx-xxxx** indiqués sur l'étiquette du clavier.
La centrale affiche, par exemple **ID ACCEPTE CDx:CLAVIER PROX ID No. xxx-xxxx.**
- 4 **Facultatif** : Naviguez jusqu'au numéro de clavier désiré (par exemple, K04).
- 5 Appuyez sur **OK.**
Si la fonction de partitionnement est activée au niveau de la centrale, le menu **PARTITIONS** s'affiche.
- 6 Pour assigner le clavier à une ou plusieurs partitions, appuyez sur **1, 2** ou **3** touches sur la centrale.
- 7 Cliquez sur **Suivant.** Le menu **PERIF CONF** s'affiche.
- 8 Appuyez sur **OK** pour accéder à la configuration du clavier.

Tableau 2 : Options de configuration du clavier

Option	Fonction
AUTOPROTECTION	Détermine si le clavier signale les tentatives à la fois d'ouverture du cache de la pile et de décrochage de la partie arrière (MUR+CAPOT BATT), uniquement les tentatives d'ouverture du cache de la pile (CAPOT BATTERIE) ou aucune tentative (INHIBER - par défaut).
SUPERVISION	Détermine si la centrale surveille l'intégrité et la qualité de la liaison radio. Une alerte Événement manquant se déclenche si le clavier n'envoie pas au moins un signal de supervision dans un délai de 5 minutes. Les options sont VALIDER ou INHIBER (par défaut).
ENTR-SORT BIPS	Détermine si le clavier émet un bip sonore d'entrée et de sortie (VALIDER), uniquement avec l'armement total (OFF @ EN PART.) ou s'il n'émet aucun son d'entrée et de sortie (INHIBER - par défaut).
VOLUME HP	Détermine le volume sonore du clavier. Les options sont VOLUME BAS , VOLUME MOYEN (par défaut) et VOLUME FORT .
BOUTON (*)	Détermine la fonction assignée à la touche Fonction à partir des options suivantes : <ul style="list-style-type: none">▪ ETAT (par défaut): Indique l'état du système. Uniquement pour les centrales dotées de fonctionnalités vocales.▪ FIN TEMPO SORT. : Interrompt le délai de sortie.▪ PGM : Active la sortie PGM.▪ FIN BIPS : Entraîne l'arrêt des bips sonores de la centrale et des autres périphériques.▪ INHIBER : Aucune fonction n'est assignée à la touche Fonction.

❗ **Remarque** : Pour plus d'informations sur l'enregistrement d'un nouveau clavier dans la centrale, sur la modification des paramètres ou sur la suppression d'un clavier enregistré, reportez-vous à la section correspondante du manuel d'installation de la centrale.

Enregistrement des badges de proximité

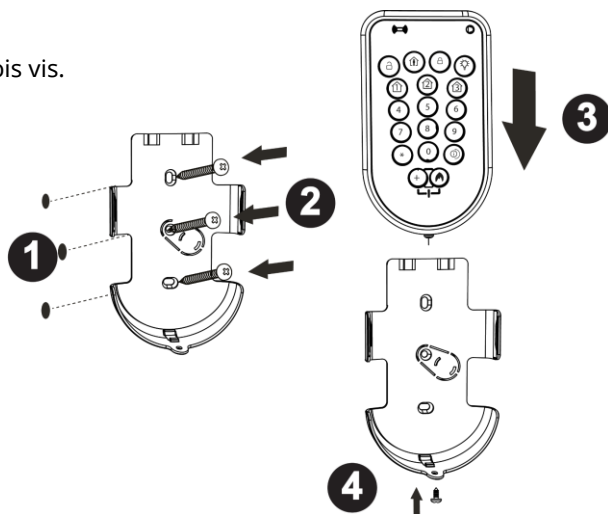
Vous pouvez utiliser des badges de proximité à la place des codes utilisateur pour armer et désarmer le système. Un badge de proximité peut être assigné à chacun des utilisateurs 1 à 8 ou 32 selon le modèle de centrale.

- 1 Accédez au menu **Installateur** et sélectionnez **02: ZONES/PERIF.**
- 2 Sélectionnez **AJOUT NOUV PERIF.** S'affiche à l'écran le message **APPREND MAINTN.** ou **ENTR ID: xxx-xxxx.**
- 3 Appuyez sur la touche **Armement total** du clavier. La touche **Armement total** se met à clignoter.
- 4 Approchez le badge de proximité de la zone du lecteur de badge du clavier dans le délai imparti. Si le badge est enregistré correctement, une mélodie d'opération réussie est émise et l'écran de la centrale affiche **PERIF ENREGISTRE.**
- 5 **Facultatif** : Pour attribuer le badge à un autre utilisateur, par exemple, « Utilisateur n°5 », saisissez 05 ou appuyez sur le bouton d'avance jusqu'à ce que l'écran indique **T05: Prox.Tag.**
- 6 Appuyez sur **OK** pour valider.

Montage du clavier

- 1 Percez trois trous dans la surface de montage.
- 2 Insérez les chevilles murales et fixez le support au mur à l'aide des trois vis.
- 3 Glissez le clavier dans son support.
- 4 Serrez la vis de retenue maintenant le clavier au support.

Figure 3 : Montage du clavier



Utilisation du clavier

Tableau 3 : Guide de référence rapide

Caractéristique	Description	Commande
Armement partiel	Arme le système pour protéger le périmètre du site. Les mouvements à l'intérieur du périmètre ne déclenchent pas l'alarme.	Appuyez sur la touche Armement partiel et saisissez votre code utilisateur ou présentez votre badge.
Armement total	Arme le système lorsque vous quittez le site protégé.	Appuyez sur la touche Armement total et saisissez votre code utilisateur ou présentez votre badge.
Armement partiel rapide	Arme le système sans exiger la saisie d'un code utilisateur. Remarque : activez l'option d'armement rapide sur la centrale d'alarme pour utiliser cette fonction.	Maintenez la touche Armement partiel enfoncée pendant deux secondes.
Armement total rapide	Arme le système sans exiger la saisie d'un code utilisateur. Remarque : activez l'option d'armement rapide sur la centrale d'alarme pour utiliser cette fonction.	Maintenez la touche Armement total enfoncée pendant deux secondes.
Armement mémo clé	Arme totalement l'alarme du site et active l'envoi automatique d'un message de déverrouillage à un ou plusieurs numéros de téléphone spécifiés ou à l'application mobile de l'utilisateur dès qu'un utilisateur disposant de la clé de verrouillage désarme le système. Par exemple, les parents peuvent utiliser cette fonction pour recevoir une notification lorsqu'un enfant est rentré à la maison et a désarmé le système. Vous pouvez désigner les codes utilisateur 5 à 8 ou 23 à 32, selon le modèle de centrale, comme utilisateurs « mémo clé ».	Appuyez trois fois sur la touche Armement total .
Armement instantané	Utilisez cette fonction pour annuler le délai d'entrée une fois que vous avez armé le système. Toute détection dans n'importe quelle zone déclenchera une alarme immédiate.	Appuyez sur la touche Armement partiel ou Armement total , saisissez votre code utilisateur ou présentez votre badge, puis appuyez sur la touche Armement instantané .
Désarmer	Rétablit l'état de veille du système.	Appuyez sur la touche Désarmer et saisissez votre code utilisateur ou présentez votre badge.
Désarmement sous la contrainte	Déclenche une alarme silencieuse si vous devez désarmer le système sous la contrainte. Le désarmement s'effectue normalement, mais une alarme silencieuse est transmise au centre de surveillance.	Appuyez sur la touche Désarmer et saisissez le code d'activation sous contrainte. Le code d'activation sous contrainte par défaut est le 2580.
Alarme Urgence	Lance une alarme d'urgence.	Maintenez la touche Urgence enfoncée pendant deux secondes.
Alarme Incendie	Lance une alarme incendie.	Maintenez la touche Alarme incendie enfoncée pendant deux secondes.
Alarme Panique	Lance une alarme Panique.	Maintenez les touches Urgence et Incendie enfoncées pendant deux secondes.
Partitions	Utilisez la fonction de partition pour armer et désarmer trois zones sous contrôle. Remarque : activez l'option de partitionnement sur la centrale d'alarme pour utiliser cette fonction.	Appuyez sur les touches Partition 1, 2 ou 3 pour sélectionner la partition souhaitée avant d'armer ou de désarmer le système.
Touche de fonction	Active la fonction réglée par l'installateur. Reportez-vous au <i>Tableau 2</i> .	Appuyez sur la touche Fonction .

Signification des voyants lumineux

Le tableau suivant décrit la signification des voyants lumineux qui s'allument lors de l'utilisation classique du clavier :

Tableau 4 : Signification générale des voyants

Voyant	Signification
Rouge	La commande transmet correctement à la centrale. Cela se produit après chaque action.
Vert avec mélodie d'opération réussie	Opération terminée correctement
Rouge avec mélodie d'échec	Échec de l'opération

Indications relatives à l'armement

Si le système n'est pas prêt pour l'armement ou présente un problème ou une condition d'alarme, la touche **État** clignote pendant quelques secondes. Pour plus d'informations sur la récupération des informations d'état à partir de la centrale, reportez-vous à la section *Demandes relatives à l'état*.

Demandes relatives à l'état

- Appuyez sur la touche **État** pour accéder à l'état de votre système.

Le voyant clignote en rouge une fois pour indiquer la demande relative à l'état, puis la touche **Armement total**, **Armement partiel** ou **Désarmer** s'allume pendant quelques secondes pour spécifier l'état d'armement.

Tableau 5 : Signification des voyants relatifs à l'état

Voyant	Signification
Vert	Prêt pour l'armement
Rouge	Pas prêt pour l'armement. Cela peut signifier qu'une ou plusieurs zones ne sont pas sécurisées. Pour armer le système, sécurisez ou ignorez la zone.
Jaune	Détection d'un problème ou d'une alarme active. Pour armer le système, vérifiez et corrigez le problème.
Jaune clignotant	Pile faible

Contrôle des appareils électriques configurés

Le clavier permet de télécommander des appareils électriques connectés à la sortie PGM de la centrale.

- Appuyez sur la touche d'**activation PGM**.
- Pour activer le périphérique, appuyez sur la touche **Armement total**.
- Pour désactiver le périphérique, appuyez sur la touche **Désarmer**.
- Pour changer l'état du périphérique, appuyez sur la touche **Armement partiel**.

Remplacement de la pile

Veillez consulter la *Figure 2 : Insertion de la pile*.

Attention ! Risque d'explosion si vous remplacez la pile par une pile de type incorrect. Contactez l'installateur pour identifier le modèle de pile approprié.

- Ouvrez le cache du compartiment de la pile.
- Retirez l'ancienne pile et insérez la pile neuve. Vérifiez la polarité.
- Refermez le cache.

Avertissement ! Mettez les piles usagées au rebut en suivant les instructions du fabricant et conformément aux règles et réglementations locales.

Utilisation des partitions

Le partitionnement vous permet d'obtenir trois zones contrôlables. Chaque partition peut être armée ou désarmée individuellement, par le même utilisateur ou par des utilisateurs différents, indépendamment de l'état des deux autres partitions. Pour utiliser la fonction de fractionnement, vous devez l'activer au niveau de la centrale.

Pour armer ou désarmer une partition, appuyez sur la touche **Partition 1, 2** ou **3** avant d'armer ou de désarmer le système.

Lorsque vous appuyez sur la touche **État**, l'état d'armement de chaque partition est affiché avec la touche de partition correspondante.

Avec le partitionnement, l'autorisation des badges de proximité diffère de l'autorisation des codes d'utilisateur.

Nettoyage du clavier

Nettoyez le clavier à l'aide d'un chiffon non pelucheux ou de lingettes douces. Imprégnez légèrement le chiffon ou les lingettes d'eau, de produit nettoyant ménager ou d'une solution d'alcool isopropylique (IPA) à faible concentration.

Avertissement ! N'utilisez pas de produits de nettoyage qui contiennent des acides, de l'eau de javel ou des agents corrosifs.

Spécifications

Tableau 6 : Spécifications

Caractéristique	Description
Dimensions (H x l x P)	127 x 70 x 24 mm (5 x 2-3/4 x 31/32 po)
Poids	125 g (4,4 oz), pile incluse
Pile	1 pile 3 V, type CR123A Remarque : utilisez exclusivement une pile GP ou Panasonic.
Durée de vie	3 ans (usage normal)
Température en fonctionnement	0 °C à 49 °C (32 °F à 120 °F)
Humidité relative	93 % sans condensation
Bandes de fréquence	433-434 MHz, 868-869 MHz, 912-915 MHz, 119-135 KHZ
Puissance d'émission max	10 dBm @ 433 MHz, 14 dBm @ 868 MHz, 66 dBµA/M @ 10M @ 119-135 KHz
Seuil de batterie faible	2,2 V

Conformité aux normes



Europe : EN 300220, EN 300 330, EN 301489, EN 50130-4, EN 50130-5, EN 50131-3, EN 50131-1, EN 62368-1 Grade 2 Classe II, EN 50131-6, Type C.

Visonic Ltd. déclare par la présente que l'équipement radio de type KP-241 PG2 est conforme à la Directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration de conformité européenne est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.visonic.com/download-center>.

Certifié par l'organisme de conformité agréé par la Norvège, **Applica Test & Certification AS**, conformément aux normes EN 50131-3, EN 50131-6, EN 50131-5-3, EN 50130-4 et EN 50130-5.

ROYAUME-UNI : Ce produit est adapté aux systèmes conformes à la norme PD6662, Grade 2, Classe environnementale 2. BS8243

États-Unis : FCC-CFR 47, partie 15.

Canada : IC RSS 247.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Le dispositif doit être placé à une distance d'au moins 20 cm à partir de toutes les personnes au cours de son fonctionnement normal. Les antennes utilisées pour ce produit ne doivent pas être situés ou exploités conjointement avec une autre antenne ou transmetteur.

Remarque : cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limitations applicables aux appareils numériques de catégorie B, conformément à l'article 15 des réglementations de la FCC. Ces limitations sont destinées à assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles en cas d'utilisation dans un environnement commercial ou résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, provoquer des interférences altérant les communications radio. Rien toutefois ne permet de garantir que de telles interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences nuisibles à la réception des signaux de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en allumant et en éteignant l'appareil, il est conseillé à l'utilisateur d'essayer de corriger ces interférences par l'un des moyens suivants :

- réorienter ou déplacer l'antenne de réception ;
- augmenter la distance séparant l'équipement du récepteur ;
- brancher l'équipement à une prise se trouvant sur un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché ;
- se faire aider par le revendeur ou par un technicien radio/TV expérimenté.

Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

AVERTISSEMENT ! Toute modification apportée à cet appareil et non approuvée expressément par la partie responsable de la conformité pourrait annuler le droit de l'utiliser.



D.E.E.E. Déclaration sur le recyclage du produit

Pour toute information concernant le recyclage de ce produit, vous devez contacter l'entreprise à laquelle vous l'avez acheté initialement. Si vous mettez ce produit au rebut et ne l'envoyez pas en réparation, veillez à le retourner en suivant les instructions du fournisseur. Vous ne devez pas jeter cet appareil avec les déchets ménagers.

Directive 2012/19/UE sur les déchets d'équipements électriques et électroniques.

GARANTIE

Visonic Limited (le « Fabricant ») garantit uniquement ce produit (le « Produit ») à l'acquéreur original (l'« Acquéreur ») contre tout défaut de pièce et main-d'œuvre dans des conditions normales d'utilisation pendant les douze (12) mois suivant la date de livraison par le Fabricant.

Cette Garantie est totalement assujettie à l'installation, la maintenance et l'utilisation appropriées du Produit, dans des conditions normales et conformément aux instructions d'installation et de fonctionnement recommandées par le Fabricant. La Garantie ne couvre pas les Produits devenus défectueux pour toute autre raison (à la discrétion du Fabricant) comme une installation incorrecte ou non conforme aux instructions d'installation et de fonctionnement, négligence, dommages volontaires, abus, vandalisme, accident, modification ou réparation non effectuée par le fabricant.

La Garantie ne couvre pas le logiciel, et tous les produits logiciels sont vendus sous forme de licence utilisateur conformément aux termes de l'accord de licence logicielle fourni avec le Produit.

Le Fabricant n'affirme nullement que ce Produit ne peut être contourné ou trompé, ni qu'il évitera le décès, des blessures ou des dommages matériels suite à un cambriolage, vol, incendie ou autre, ni qu'il assurera un avertissement ou une protection adéquats en toutes circonstances. Ce Produit, correctement installé et maintenu, ne fait que réduire le risque que de tels événements surviennent sans avertissement, et n'apporte ni garantie ni assurance qu'ils ne se produiront pas.

Conditions d'annulation de la garantie

La présente garantie s'applique uniquement aux défauts de fabrication et de matériaux dans le cadre d'un usage normal des Produits. Elle ne couvre pas :

- les dommages dus à l'expédition ou à la manutention ;
- les dommages liés aux catastrophes telles que les incendies, les inondations, le vent, les tremblements de terre ou la foudre ;
- les dommages causés, totalement indépendamment de la volonté du Vendeur, tels qu'une tension électrique excessive, un choc mécanique ou un dégât des eaux ;
- les dommages causés par des ajouts, des altérations, des modifications ou des corps étrangers non autorisés, utilisés avec ou en association avec les Produits ;
- les dommages causés par des équipements périphériques (à l'exception des équipements périphériques fournis par le Vendeur) ;
- les dommages dus à l'absence d'environnement d'installation adapté aux Produits ;
- les dommages dus à une utilisation des Produits différente de l'utilisation pour laquelle ils ont été conçus ;
- les dommages dus à une maintenance inadéquate ;
- les dommages dus à toute autre forme d'utilisation abusive, de manipulation inadéquate ou d'application inadéquate des Produits.

Éléments non couverts par la garantie :

Outre les éléments conduisant à l'annulation de garantie, les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie : (i) frais de port jusqu'au centre de réparation ; (ii) droits de douane, taxes ou TVA exigibles ; (iii) les Produits ne portant pas l'étiquette produit du Vendeur, ni le numéro de lot ou le numéro de série ; (iv) Produits démontés ou réparés d'une façon nuisant à la performance ou empêchant une inspection ou des tests adéquats permettant de vérifier la validité d'une réclamation sous garantie. Les cartes ou badges d'accès réexpédiés pour remplacement et couverts par la garantie seront remboursés ou remplacés, à la discrétion du Vendeur.

CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE CONDITION, GARANTIE, ACCORD ET OBLIGATION, EXPRIME OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE SPÉCIFIQUE OU AUTRE. EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE ENVERS QUICONQUE DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS POUR TOUT MANQUEMENT AUX CONDITIONS DE TOUTE GARANTIE EXPRIME OU IMPLICITE SUR CE MATÉRIEL.

EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES QUELS QU'ILS SOIENT, SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU DÉPENSE, Y COMPRIS LA PERTE DE JOUISSANCE OU DE PROFITS RÉSULTANT DE L'INCAPACITÉ DE L'ACQUÉREUR À UTILISER LE PRODUIT, OU DE PERTE OU DESTRUCTION DE TOUTE AUTRE PROPRIÉTÉ ET POUR TOUTE AUTRE CAUSE, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ AVERTI DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE TOUTS DÉCÈS, BLESSURE PERSONNELLE ET/OU CORPORELLE ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU AUTRE PERTE, DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU AUTRES, EN SE BASANT SUR UNE DÉFAILLANCE DU PRODUIT. CÉPENDANT, SI LE FABRICANT EST RECONNU RESPONSABLE, DIRECTEMENT OU NON DE TOUT DOMMAGE OU PERTE SURVENANT DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, SON (ÉVENTUELLE) RESPONSABILITÉ MAXIMALE NE POURRA EN AUCUN CAS DÉPASSER LE COÛT D'ACHAT DU PRODUIT, QUI SERA FIXÉ EN TANT QU'ÔTE DOMMAGES-INTÉRÊTS ET NON COMME UNE PÉNALITÉ, ET CONSTITUERA LE SEUL ET UNIQUE RECOURS CONTRE LE FABRICANT.

En acceptant la livraison du Produit, l'Acquéreur accepte ces conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions ne permettent pas d'exclusion ou de limitation de responsabilité pour des dommages directs ou indirects, aussi la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer dans certaines circonstances.

Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité consécutive à l'altération et/ou au dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunication ou programme.

En vertu de la présente Garantie, les obligations du Fabricant sont uniquement limitées à la réparation et/ou à l'échange, à la discrétion du Fabricant, de tout Produit ou de toute pièce dudit Produit dont le caractère défectueux est avéré. Toute réparation et/ou tout échange ne peut entraîner une prolongation de la période de Garantie. Le Fabricant n'assurera pas les coûts de démontage et/ou réinstallation. Pour appliquer cette Garantie, le Produit doit être retourné au Fabricant, assuré et en port payé. Tous les frais de port et d'assurance sont à la charge de l'Acquéreur et sont exclus de cette Garantie.

Concernant exclusivement les ventes en Israël :

L'Acquéreur s'engage à respecter les dispositions de la législation israélienne sur la protection des consommateurs – réglementations de 1981 (« Loi sur la protection des consommateurs »), notamment les Réglementations israéliennes sur la protection des consommateurs (Autocollant de garantie), 5772-2012, (les « Réglementations »), y compris sans s'y limiter (i) en offrant à ses clients la garantie minimale exigée par la Loi sur la protection des consommateurs et (ii) en s'assurant qu'un certificat de garantie et un autocollant de garantie (tels que définis dans les Réglementations) (« Autocollant de garantie ») sont fixés à tous les Produits vendus et que la date de vente du Produit au consommateur ou à l'utilisateur final est indiquée de façon lisible sur l'Autocollant de garantie.

En aucun cas la conformité de l'Acquéreur à la Loi et aux Réglementations sur la protection des consommateurs n'élève les obligations de garantie du Fabricant dans le cadre de cette garantie. En outre, l'Acquéreur sera seul responsable de toute garantie plus importante ou différente de la présente garantie qu'il offre concernant les Produits.

Cette garantie ne saurait être modifiée ou étendue, et le Fabricant n'autorise personne à agir en son nom pour une telle modification ou extension. Cette garantie ne s'applique qu'au Produit. Tous les autres produits, accessoires ou ajouts utilisés de pair avec le Produit, tels que les piles, ne seront couverts que par leur propre garantie (le cas échéant). Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité pour tout dommage résultant d'un dysfonctionnement du Produit à cause de tout produit, accessoire, ajout ou autre (y compris les piles) utilisé conjointement au Produit. Cette Garantie est exclusive à l'Acquéreur original et ne peut être transférée.

Cette Garantie complète vos droits légaux et ne les affecte pas. Toute disposition de la présente garantie contraire à la législation de l'État ou du pays où le produit est vendu ne s'applique pas.

Loi applicable :

Cette clause de non-responsabilité et cette garantie limitée sont régies par le droit national d'Israël.

Attention

L'utilisateur doit suivre les instructions d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris les consignes de test du Produit et du système dans son ensemble, au moins une fois par semaine et prendre toutes les précautions requises pour sa sécurité et la protection de sa propriété.

* En cas de conflit, contradiction ou problème d'interprétation entre la version anglaise de la garantie et les autres versions, la version anglaise l'emporte.

© 2020 Johnson Controls. Tous droits réservés. JOHNSON CONTROLS, TYCO et VISONIC sont des marques de commerce et/ou des marques déposées. Toute utilisation non autorisée est strictement interdite.

D-308144 KP-241 PG2 (Rév. 1, 01/20)

E-mail : info@visonic.com

Site Internet : www.visonic.com



D-308144

